



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du vendredi 11 juin 2021

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : jeudi 3 juin 2021

Secrétaire de séance : Madame Camille VYNCKIER-LOBROS

L'An deux mil vingt et un, le onze juin à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (29) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Maria Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Laurent DEGRYSE, Monsieur Marc DUFOUR, Madame Apolline ARQUIER, Monsieur Éric DOCQUIER, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Lilliane DENYS, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Denis FONTAINE, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Aurélie LAPERE, Madame Anne VÉRISSIMO, Monsieur Antoine MEESCHAERT, Monsieur Julien DEWAELE, Monsieur Robin DELPLANQUE, Mme Camille VYNCKIER-LOBROS.

Excusé(s) ou Absent(s) : (4) Monsieur Jérôme LEMAY (pouvoir donné à M. Jimmy COUPE), Madame Coralie PERIER (pouvoir donné à Mme le Maire), Madame Sandra VANELSLANDE (pouvoir donné à Mme Camille VYNCKIER-LOBROS), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à M. Alain RIME).

2 - REVISION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapport de Madame le Maire:

Vu en commission générale le lundi 31 mai 2021.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Pour un bon fonctionnement des services, il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

- Vu l'arrêté 964/MAIR/2020 portant détermination des lignes directrices de gestion des ressources humaines.

- Vu les besoins d'encadrement du service sécurité tranquillité et le projet de création d'une police municipale.

- Vu l'évolution des effectifs municipaux et les avancements de grades au titre de l'année 2021.

Madame le Maire propose d'actualiser le tableau des emplois de la commune tenant compte des besoins de la collectivité avec la création au tableau des effectifs des 9 postes suivants :

Filière Police Municipale :

Cadre d'emplois	Grade	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de travail
Chef de Service de Police Municipale Catégorie B	Chef de service de police municipale principal de 1 ^{ère} classe	1 poste permanent titulaire à temps complet – 35 h 00

Filière Technique :

Cadre d'emplois	Grade	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de travail
Adjointes techniques	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1 poste permanent titulaire à temps non complet – 12 h 00
Adjointes techniques	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1 poste permanent titulaire à temps non complet – 14 h 00
Adjointes techniques	Adjoint technique	3 postes permanents titulaires à temps complet – 35 h 00

Filière Animation :

Adjointes d'animation	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	1 poste permanent titulaire à temps complet – 35 h 00
-----------------------	--	---

Filière Administrative :

Adjointes administratifs	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1 poste permanent titulaire à temps complet – 35 h 00
Adjointes administratifs	Adjoint administratif	1 poste permanent titulaire à temps complet – 35 h 00

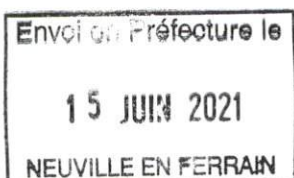
Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et aux grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Le tableau des effectifs dûment amendé est annexé à la présente délibération.

- **Où l'exposé de Monsieur Eric DOCQUIER, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET

Maire de Neuville-en-Ferrain
Conseillère Départementale du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL AU

11-juin-21

Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du 11/06/2021	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS		235	9	244	202	
EMPLOIS PERMANENTS TITULAIRES		175	9	184	147	
FILIERE ADMINISTRATIVE		39	2	41	35	
Directeur Général des Services -emploi fonctionnel ville de 10 000 à 20 000 habitants	A	1		1	1	
attaché hors classe	A	1		1	0	
attaché principal	A	2		2	2	
attaché	A	1		1	0	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	8		8	7	
Rédacteur principal de 2ème classe	B	3		3	3	
Rédacteur	B	1		1	0	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	11	1	12	11	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	9		9	9	
Adjoint administratif	C	2	1	3	2	
FILIERE TECHNIQUE		95	5	100	79	
Ingénieur principal	A	1		1	1	
Ingénieur	A	0		0	0	
Technicien principal de 1ère classe	B	3		3	3	
Technicien principal de 2ème classe	B	0		0	0	
Technicien	B	0		0	0	
Agent de maîtrise principal	C	8		8	8	
Agent de maîtrise	C	9		9	7	
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	6		6	5	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	29		29	28	Dont 3 temps non complet
Adjoint technique principal de 2ème classe - 14 h 00 hebdomadaires	C	0	1	1	0	
Adjoint technique principal de 2ème classe- 12 h 00 hebdomadaires	C	0	1	1	0	
Adjoint technique	C	19	3	22	17	Dont 2 temps non complet
Adjoint technique - Temps non complet - 14h50 hebdomadaires	C	6		6	3	
Adjoint technique - Temps non complet - 8h50 hebdomadaires	C	1		1	0	
Adjoint technique - Temps non complet - 7h hebdomadaires	C	1		1	0	
Adjoint technique - Temps non complet - 5h50 hebdomadaires	C	12		12	7	
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE		22	0	22	19	
Puéricultrice Hors Classe	A	3		3	3	
Puéricultrice de classe supérieure	A	0		0	0	

Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du 11/06/2021	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS		235	9	244	202	
Puéricultrice de classe normale	A	0		0	0	
Educateur de jeunes enfants	A	3		3	3	
Infirmière	B	0		0	0	
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	6		6	5	
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	1		1	0	
Agent social principal de 2ème classe	C	3		3	3	
Agent social	C	1		1	1	
Agt Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 1ère cl.	C	4		4	4	
ATSEM principal de 2ème classe	C	1		1	0	
FILIERE CULTURELLE		7	0	7	5	
Professeur d'Enseignement Artistique hors classe 8 h hebdomadaires	A	0		0	0	
Professeur d'Enseignement Artistique hors classe 2 h 30 hebdomadaire	A	1		1	1	Temps non complet
Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale	A	0		0	0	dont 1 à 8 h
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 1ère classe	B	1		1	1	Temps complet
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe	B	0		0	0	Temps complet
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe - 13h00 hebdomadaire	B	1		1	1	Temps non complet
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 3h30 hebdomadaire	B	1		1	1	Temps non complet
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 4h30 hebdomadaire	B	1		1	0	
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 4h30 hebdomadaire	B	1		1	0	
Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques	B	1		1	1	
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	0		0	0	
Adjoint du patrimoine	C	0		0	0	
FILIERE ANIMATION		11	1	12	8	
Animateur chef	B	0		0	0	
Animateur Principal de 1ère classe	B	2		2	2	
Animateur Principal de 2ème classe	B	0		0	0	
Animateur	B	1		1	1	

Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du 11/06/2021	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS		235	9	244	202	
Adjoint d'Animation Principal de 1ère classe	C	1	1	2	1	
Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe	C	4		4	3	
Adjoint d'animation	C	3		3	1	
FILIERE SPORTIVE		1	0	1	1	
Conseiller Principal de 2ème classe des A.P.S	A	0		0	0	
Conseiller des A.P.S	A	0		0	0	
Educateur des APS Principal de 1ère classe	B	1		1	1	
Educateur des APS Principal de 2ème classe	B	0		0	0	
Educateur des A.P.S	B	0		0	0	
FILIERE POLICE MUNICIPALE		0	1	1	0	
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	0	1	1	0	
EMPLOIS PERMANENTS NON TITULAIRES		60	0	60	55	
Attaché territorial	A	0		0	0	
Chargé de mission	A	0		0	0	
Collaborateur de cabinet	A	1		1	1	
Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale	A	1		1	0	
Rééducateur de classe normale 12 heures hebdomadaires	B	0		0	0	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	7		7	4	
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	1		1	0	
Adjoint technique	C	50		50	50	dont 1 à 20 h, 1 tps plein, 1 à 6h50
EMPLOIS NON PERMANENTS		81	0	81	24	
Assistant spécialisé d'Enseignement Artistique	B	0		0	0	
Assistant d'Enseignement Artistique	B	0		0	0	
Animateur	B	10		10	0	
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	10		10	0	
Adjoint d'animation	C	30		30	20	
Adjoint administratif	C	1		1	0	
Adjoint technique	C	20		20	0	
Contrat d'avenir (ex CEC)		2		2	0	
Contrat d'accompagnement dans l'emploi/PEC		5		5	2	
Apprenti		3		3	2	